Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 29 (1903)

Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef. M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

SOMMAIRE: Installations électriques de la Commune de Lausanne (suite), par M. A. de Montmollin, chef du Service de l'Electricité. — Développement des habitations ouvrières aux aciéries Friedrich Krupp, à Essen-Ruler, par M. L. de Vallière, ingénieur, Lausanne. — Divers: Section de Genève des Anciens Polytechniciens, conférence de M. Michel Berthier. — Pont Chauderon-Montbenon, à Lausanne. — Section vaudoise de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes, Commission du béton armé. Réserves de MM. Muret et de Vallière. — Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes. Séance du 27 novembre 1902. Séance du 47 décembre 1902. — Expériences sur le ciment armé, par M. Breuillé, ingénieur des Ponts et Chaussées. — Bibliographie. — Avis à nos abonnés.

Installations électriques de la Commune de Lausanne.

(Suite) 1

Description des installations.

Les conducteurs de St-Maurice passent, à leur entrée dans le bâtiment, par un système de huit parafoudres à bras mobiles, soit quatre par pôles, connectés par deux en série et deux en parallèles, puis par un commutateur général, permettant de séparer complètement l'usine transformatrice de la ligne en mettant cette dernière en court-circuit. De là, les câbles se rendent aux moteurs.

Moteurs-série. — L'usine de Pierre-de-Plan possède comme nous l'avons dit cinq moteurs-série de 400 che-

vaux chacun, dont quatre actionnent des alternateurs pour l'éclairage et la force motrice, tandis que le cinquième entraîne une génératrice pour le service des tramways (fig. 18).

Ces moteurs sont, comme dimensions générales, identiques aux génératrices de St-Maurice. Ils tournent à une vitesse de 300 tours à la minute et sont munis de régulateurs automatiques qui maintiennent leur vitesse constante, à moins de un pour cent, quelle que soit leur charge, condition nécessaire à la bonne marche des génératrices à tension constante que les moteurs entraînent. Ces régulateurs (fig. 19), dus à M. R. Thury, ingénieur, agissent successivement sur le calage des balais, qu'ils amènent de la ligne des pôles à la ligne neutre, lorsque le travail demandé au moteur croît de zéro aux deux tiers de sa

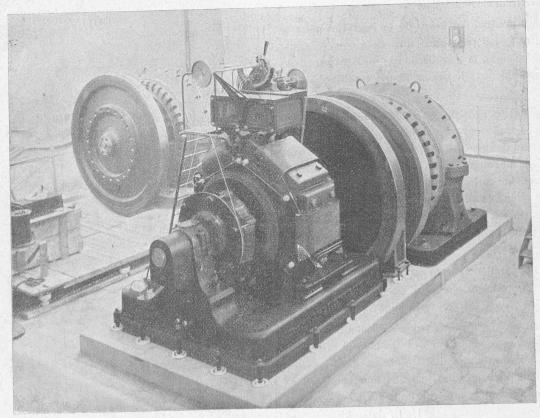


Fig. 18. — Groupe transformateur de 400 chevaux

 $^{^{\}rm t}$ Voir N° du 20 septembre 1902, page 242.